

Le mardi 19 avril 2022

A l'attention de Madame Mouquet-Burtin  
Directrice Académique des Services Départementaux de l'EN  
DSDEN VAL d'OISE

Madame la directrice,

Par la présente nous tenons à vous témoigner de notre vive inquiétude quant au bon fonctionnement de l'ensemble de nos services sur le territoire du Val d'Oise. Alors que dans les semaines qui viennent de s'écouler des établissements scolaires se sont mobilisés par la grève : Sarcelles, Bezons, Villiers-le-Bel. Une quinzaine d'établissement s'est également réuni devant vos locaux le 17 mars pour protester contre l'augmentation continue des effectifs qui met à mal nos missions. Cette semaine encore notre département connaît des perturbations trop nombreuses.

Ce mardi 19 avril 2022, le **collège Jean-Lurçat de Sarcelles** connaît une opération conduite par les parents d'élèves dites « école morte », celle-ci reçoit un fort soutien de la part des parents d'élèves puisqu'à notre connaissance, l'équivalent d'une cinquantaine d'élève, seulement, s'est présentée en classe aujourd'hui. Ce mouvement est reconduit demain et nos collègues entendent se saisir de leur droit de grève jeudi si la situation n'évolue pas suite à l'audience accordée par vos services. Comme pour les villes et établissements mentionnés plus haut, la dotation promise par vos services augure d'une rentrée 2022 avec des effectifs accrus rendant impossible la réduction des inégalités que l'éducation prioritaire porte pourtant comme mission essentielle.

Madame la Directrice Académique il est urgent d'octroyer les moyens nécessaires à l'ensemble des établissements qui clament leurs difficultés et leurs craintes. Le SNEP-FSU considère que ces revendications légitimes doivent être entendu et donner lieu à une réponse à la hauteur des enjeux.

Par ailleurs, nos collègues syndiqués nous avaient alertés depuis plusieurs semaines du climat scolaire dégradé qui régnait depuis plus d'un an dans le **Collège Gérard Philippe de Cergy-Pontoise**. Nous avons appris par voie de presse que des élèves inconnus de l'établissement s'étaient introduits et avait menacé une Assistante d'Education. Ce nouvel incident ayant provoqué la grève des personnels le jeudi 12 avril 2022. Le manque de fermeté de la direction dans les décisions disciplinaires et le soutien insuffisant témoigné aux équipes nous était parvenu. Un dialogue social accru aurait permis d'éviter un tel incident qui plonge aujourd'hui l'établissement dans l'angoisse de voir des personnels être agressés dans ou hors de leur lieu de travail.

Madame la Directrice, quelles mesures comptez vous prendre pour permettre à cet établissement de recouvrer un cadre de travail élémentaire propice aux apprentissages ? Il est de la responsabilité de l'institution d'assurer la protection de ses personnels et des élèves qui lui sont confiés.

Concernant la continuité du service public d'éducation et plus spécifiquement de l'Education Physique et Sportive, nous vous avons écrit le jeudi 7 avril au sujet du remplacement de Monsieur Jolais, exerçant au **collège Voltaire de Sarcelles**. Cet enseignant arrêté pour une opération chirurgicale prévisible et qui occasionne un arrêt de travail de plusieurs mois (sa reprise est envisagée pour la rentrée) n'a pas été remplacé.

Madame la Directrice, il est urgent que soit nommé un remplaçant pour garantir à l'ensemble des élèves du territoire un égal accès aux horaires d'EPS prévu par les programmes nationaux d'enseignement.

Enfin, nous avons été interpellés par nos collègues du collège **Jean-Jacques Rousseau d'Argenteuil**. Cet établissement se voit promettre un agrandissement de son bâti scolaire et parallèlement un accroissement significatif du nombre d'élève. Cependant, à l'heure actuelle cet établissement ne dispose pas d'installations sportives en nombre suffisant afin de mener à bien les missions d'enseignement d'un éducation physique et sportive riche et conforme aux programmes d'enseignement : cette situation va donc s'aggraver.

Madame la Directrice, si la construction d'installations sportives ne relève pas immédiatement de vos prérogatives, le SNEP-FSU 95 vous demande de bien vouloir faire tout ce qui est en votre pouvoir pour garantir à nos élèves un accès à des équipements sportifs, constituant les salles de classe, permettant l'enseignement de l'EPS dans des conditions satisfaisantes. Pourriez-vous s'il vous plait, Madame la Directrice, nous informer des actions que vous entreprendrez en ce sens ?

Conscients du travail et des difficultés inhérentes à la période, nous vous prions de croire, Madame Mouquet Burtin, en notre profond attachement au service public de l'Education Nationale.

Christopher VETTORI,

Secrétaire départemental SNEP-FSU VAL D'OISE

Tél: 06. 76.72.64.72

@ : [snep95@gmail.com](mailto:snep95@gmail.com)